

Rentrée de votre enfant – Ecole de Vulbens

Chers parents,

Votre enfant va rentrer à l'école de Vulbens et nous lui souhaitons la bienvenue.

Une liste de fournitures sera affichée sur le panneau d'affichage de l'école et aussi mise à disposition sur le Padlet de l'école fin juin (Accès via le site de la mairie). Vous retrouverez aussi sur ce Padlet toutes les informations importantes de notre école.

La rentrée aura lieu **le jeudi 1^{er} septembre 2022 à 8h30.**

Pour les enfants de PS, elle se fera de façon échelonnée dans la matinée – Pas de cantine ni garderie lors de ce 1^{er} jour pour les PS. Nous vous tiendrons informés ultérieurement de l'organisation effective de ce jour particulier, en fonction de l'organisation des classes.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Mme Billaud, directrice de l'école au 04.50.04.32.11 ou à l'adresse mail suivante : ce.0740734W@ac-grenoble.fr.

L'équipe enseignante.

Portes-ouvertes :

Mardi 28 juin de 17h à 19h

Samedi 27 août de 10h à 12h

Rentrée de votre enfant – Ecole de Vulbens

Chers parents,

Votre enfant va rentrer à l'école de Vulbens et nous lui souhaitons la bienvenue.

Une liste de fournitures sera affichée sur le panneau d'affichage de l'école et aussi mise à disposition sur le Padlet de l'école fin juin (Accès via le site de la mairie). Vous retrouverez aussi sur ce Padlet toutes les informations importantes de notre école.

La rentrée aura lieu **le jeudi 1^{er} septembre 2022 à 8h30.**

Pour les enfants de PS, elle se fera de façon échelonnée dans la matinée – Pas de cantine ni garderie lors de ce 1^{er} jour pour les PS. Nous vous tiendrons informés ultérieurement de l'organisation effective de ce jour particulier, en fonction de l'organisation des classes.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Mme Billaud, directrice de l'école au 04.50.04.32.11 ou à l'adresse mail suivante : ce.0740734W@ac-grenoble.fr.

L'équipe enseignante.

Portes-ouvertes :

Mardi 28 juin de 17h à 19h

Samedi 27 août de 10h à 12h

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2022/2023

Pour les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants

Les nouvelles inscriptions à l'école primaire et maternelle des enfants de Vulbens auront lieu :

Du 21 mars au 1^{er} avril 2022

**En mairie selon les horaires d'ouverture
ou par mail à contact@vulbens.fr**

Documents demandés :

- Fiche d'inscription ;
- Carnet de santé de votre (vos) enfant(s) ;
- Livret de famille ;
- Attestation CAF pour le calcul du quotient familial ;
- RIB pour le prélèvement automatique ;
- Certificat de radiation (si changement d'école).



04.50.04.35.77

contact@vulbens.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi de 7h30 à 17h

Jeudi de 14h à 19h

Vendredi de 9h à 12h30

Tél : 04.50.04.35.77

INSCRIPTION SUR LA LISTE SCOLAIRE 2022-2023

NOM : _____ Prénom(s) : _____ Sexe : M F

Né(e) le/...../.....Lieu de naissance (commune et département) _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Scolarité antérieure : Ecole : _____ Classe : _____

Scolarité demandée : PS sieste école sieste maison MS GS CP
CE1 CE2 CM1 CM2

RESPONSABLES DE L'ENFANT

PARENT 1

NOM : _____

Prénom : _____ Autorité parentale : Oui Non

Nationalité : _____ Binationale – 2^e nationalité : _____

Situation familiale : Célibataire Union libre Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Pacsé(e)

(Si séparation ou divorce, merci de joindre un jugement ou une convention de séparation)

Adresse : _____

(Si différente de celle de l'élève)

N° domicile * : _____ N° Portable * : _____ N°Travail * : _____

Courriel : _____ @ _____

PARENT 2

NOM : _____

Prénom : _____ Autorité parentale : Oui Non

Nationalité : _____ Binationale – 2^e nationalité : _____

Situation familiale : Célibataire Union libre Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Pacsé(e)

(Si séparation ou divorce, merci de joindre un jugement ou une convention de séparation)

Adresse : _____

(Si différente de celle de l'élève)

N° domicile * : _____ N° Portable * : _____ N°Travail * : _____

Courriel : _____ @ _____

*Merci d'entourer le numéro où vous êtes le plus facilement joignable

N° Allocataire : CAF..... MSA..... Quotient familial :€

ATTENTION : L'attestation CAF est à joindre avec la feuille d'inscription, sinon nous appliquerons le QF maximum

PERSONNES A CONTACTER OU AUTORISÉES à prendre en charge l'enfant en dehors des parents

Nom et Prénom: _____ Lien avec l'enfant : _____ Tél. : _____

Nom et Prénom: _____ Lien avec l'enfant : _____ Tél. : _____

Nom et Prénom: _____ Lien avec l'enfant : _____ Tél. : _____

INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES 2021-2022

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Indiquez les difficultés de santé en précisant les dates (accidents, maladies, crises convulsives, allergie médicamenteuse, hospitalisation, opération...) :

Indiquez les allergies alimentaires (fournir un certificat médical) :

Régime particulier : sans porc sans viande PAI (Projet d'Accueil Individualisé : la demande doit être faite par les parents auprès de l'école)

Recommandations particulières (port de lunette, appareil dentaire...) :

L'enfant est il à jour dans ses vaccinations oui non

Nom et tél. du médecin de famille :

AUTORISATIONS

Je soussigné(e)

- **Autorise** le personnel de cantine et/ou d'accueil périscolaire à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant (hospitalisations, interventions chirurgicales),
- **Autorise** les animatrices de l'accueil garderie périscolaire à encadrer mon enfant lorsque le temps le permet, dans la cour de l'école primaire de Vulbens,
- **Autorise** le personnel à prendre mon enfant en photos et à les diffuser sur nos supports (bulletin municipal, site internet de la commune et facebook de la commune)

A noter : Le règlement intérieur des services périscolaires vous sera communiqué ultérieurement.

A _____, le _____

Signature des parents